

Site internet
jusqu'au lundi 12h00

COMMUNE DE LANDEDA
ENQUETE PUBLIQUE
CESSION D'UN DELAISSE DE CHEMIN RURAL A KERGWADOU

Par arrêté en date du 04 octobre 2017, le maire de Landéda a ordonné l'ouverture d'une enquête publique, qui aura pour objet de constater que le chemin rural de Kergwadou a cessé d'être affecté à l'usage du public, de permettre ainsi au conseil municipal de décider de son aliénation.

A cet effet, Madame MARTIN Maryvonne a été désignée commissaire enquêteur.

L'enquête se déroulera à la mairie, du lundi 30 octobre 2017 à partir de 9h00 jusqu'au lundi 13 novembre 2017 à 17h00.

Pendant toute la durée de l'enquête, les observations pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie, aux horaires habituels d'ouverture de la mairie. Le commissaire enquêteur recevra en mairie les déclarations verbales des intéressés le lundi 30 octobre 2017 de 9h00 à 12h00 et le lundi 13 novembre 2017 de 14h00 à 17h00.

Elles peuvent également être adressées par écrit au commissaire enquêteur à l'adresse de la mairie – 61, Ty Korn – 29870 LANDEDA – ou par voie électronique à l'adresse suivante : urbanisme@landeda.fr

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public dès qu'ils seront transmis en mairie.



Le Maire
Christine CHEVALIER